

4/12 Vinci Airports remporte la gestion de l'aéroport de Poitiers-Biard

mardi 4 décembre 2012, par [lpe](#)

Le comité syndical du Syndicat Mixte de l'Aéroport Poitiers Biard s'est réuni le 3 décembre 2012 pour approuver le choix d'un nouveau délégataire pour la gestion et l'exploitation de l'Aéroport Poitiers Biard, en l'occurrence Vinci Airports, gestionnaire actuel de 9 Aéroports en France. Cette décision fait suite à la renonciation par la CCIV de continuer l'exploitation de l'aéroport.

Le SMAPB, conscient qu'il ne disposait ni des capacités ni des compétences pour assumer cette fonction très particulière de gestion et d'exploitation de l'aéroport Poitiers Biard a choisi de recourir à un partenaire privé disposant de compétences pointues et reconnues pour la gestion et l'exploitation de plates formes aéroportuaires afin de favoriser son développement.

La procédure a donc été enclenchée pour rechercher un nouveau délégataire dont les propositions devaient répondre aux objectifs du Syndicat :

- Maintenir l'aviation de ligne régulière à destination de Lyon St-Exupéry en réponse aux besoins des entreprises départementales ;
- Développer l'aviation low cost en diversifiant les destinations géographiques et les opérateurs aériens ;
- Maintien des activités d'aviation de loisirs présentes.
- Recherche d'opportunités de développement de tout autre segment de trafic permettant de diversifier l'activité de la plate-forme (vols charters, aviation d'affaires...).

Aujourd'hui, le comité syndical s'est donc prononcé pour Vinci Airports, pour les motifs suivants :

- Adéquation globale de l'offre proposée par VINCI Airports avec les attentes exprimées par le Syndicat Mixte de l'Aéroport de Poitiers-Biard
- Présentation d'une très bonne connaissance de l'environnement concurrentiel de l'aéroport et des facteurs socio-économiques locaux influençant le trafic local de l'aéroport de Poitiers-Biard ;
- Propositions de moyens marketings pertinents et cohérents avec les objectifs de développement du trafic visés au regard du contexte concurrentiel de l'aéroport ;
- Mise en place d'une relation partenariale avec les acteurs touristiques et économiques locaux en faveur du développement du trafic ;
- Propositions d'un développement de l'activité privilégiant une diversification géographique des destinations
- Recherche d'une diversification des opérateurs aériens desservant l'aéroport afin de réduire le risque de dépendance à une seule compagnie aérienne ;
- Prévisions de trafic dynamiques, tenant compte du contexte local et des attentes du Syndicat Mixte de l'aéroport de Poitiers-Biard ;
- Bénéfice du soutien du personnel de l'aéroport par les services supports du groupe VINCI Airports composés d'experts en gestion aéroportuaire ;
- Bonne gestion des contraintes environnementales prévoyant notamment un mécanisme de dialogue avec les riverains.

La durée de la convention est prévue pour une durée de 7 ans à compter du 1er janvier 2013. L'offre proposée permettra de maintenir les lignes existantes (Londres, Edimbourg, Gérone et Lyon) et de

développer de nouvelles lignes vers l'Allemagne , les Pays Bas et la Suisse avec un objectif d'atteindre 170 000 passagers d'ici 2019 (trafic actuel de 110 000 passagers).

La signature de la convention interviendra après la publication d'un avis d'intention de conclure la convention de délégation de service public après respect du délai de 11 jours prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales soit vers le 20 décembre.

A propos du Syndicat Mixte d'Aéroport Poitiers Biard (SMAPB)

Depuis le 1er janvier 2007, le Syndicat Mixte d'Aéroport Poitiers Biard s'est vu transférer par l'Etat la propriété ainsi que les compétences d'aménagement, d'exploitation et de développement de l'aéroport Poitiers Biard par convention en application des articles L221-1 du code de l'aviation civile et 28 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relatives aux libertés et responsabilités locales.

Le SMAPB comprend 3 membres : le Conseil Général de la Vienne , la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne.